

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

1 F

HEBDOMADAIRE ROYALISTE

- DEUXIÈME ANNÉE

- 29-11-1972

- N° 83

une o.p.a.

alsace :

**les
bas-
fonds
des
potasses**

page 4

anglaise sur la france

page 6



sondages en tous genres

Il pleut des sondages, en cet automne pré-électoral. Des commentaires aussi d'ailleurs, et nous ne voyons pas pourquoi nous nous abstenions d'en faire à notre tour, malgré l'intérêt relatif que nous portons aux jeux électoraux.

Sans doute, les derniers sondages publiés par la S.O.F.R.E.S. et par l'I.F.O.P. ne nous empêchent pas de dormir. Nous ne sommes pas M. Peyrefitte qui joue de l'anticommunisme comme un barde de sa harpe, ni ces « divers droite » qui supplient le bon peuple de dire « halte au Front populaire », « avant qu'il ne soit trop tard ». Trop tard ? C'est drôle de lire ça sous la plume de gens qui sont en retard de trente-six ans ! Gageons qu'ils regardent déjà au-delà des Pyrénées, au cas où les élections ne leur donneraient pas le grand frisson. De toute façon, ceux-là, *no pasaran*, comme on disait autrefois dans les environs de Madrid (1).

Enfin, nous ne nous ingénierons pas à tripailler les résultats des enquêtes, comme le fait *L'Express* de la semaine dernière : n'annonce-t-il pas avec aplomb, sur fond de Pompidou, « comment voteront les Français », alors que l'I.F.O.P. signale dans le même numéro que les chiffres qu'il donne « ne constituent en aucune manière des intentions de vote ». C'est aller un peu loin, de la part du journal de J.-J. S.-S., dans le *marketing* et dans l'emballage du lecteur.

Il s'agit donc de considérer les résultats des sondages avec précautions, surtout lorsqu'ils sont publiés à quelques mois des élections, alors que la campagne électorale ne bat pas encore son plein. En fait, les partis qui triomphent au *hit parade* du mois (le P.C. et le Parti socialiste en l'occurrence), auraient tort de chanter victoire. Le mode et les conditions du scrutin font en effet subir de curieuses altérations à la « souveraineté

populaire » : on sait que le découpage des circonscriptions électorales n'est jamais une opération neutre, et que le mode de scrutin majoritaire à deux tours donne un avantage très sérieux aux candidats de la majorité, surtout lorsque ceux-ci affrontent des communistes au second tour.

Cependant, le sondage de la S.O.F.R.E.S. publié la semaine dernière par *Le Figaro*, donne des indications qui ne sont pas dépourvues d'intérêt. On constate d'abord, et les contorsions de *L'Express* n'y changeront rien, que les « réformateurs » obtiennent des résultats identiques à ceux du mois d'octobre (13 % des intentions de vote), malgré

le spectaculaire ralliement de J.-M. Jeanneney. Par contre, les « Républicains indépendants » occupent une place de choix dans la « majorité » avec un score de 16 %, contre 22 % à l'U.D.R. Cela fera plaisir à M. Giscard d'Estaing qui a, comme on le sait, de grandes ambitions.

Mais surtout, le sondage de la S.O.F.R.E.S. met en évidence la grande stabilité du corps électoral, lorsque celui-ci est prié de choisir entre les cinq familles politiques qui se disputent ses faveurs. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer ce sondage à l'un de ceux qui avaient été publiés avant les législatives de 1967 :

COMPARAISON ENTRE LES SONDAGES DE 1972 ET DE 1966

1966		Novembre 1972	
Parti communiste	19 %	Parti communiste	21 %
Fédération	20 %	Parti socialiste	22 %
	39 %		43 %
Centre démocrate	15 %	Réformateurs	13 %
U.N.R.	39 %	Majorité	42 %
Républicains Indépendants	4 %	Divers droite	2 %
	43 %	Parti Socialiste Unifié	3 %
P.S.U.	3 %		

Si l'on tient compte des inévitables variations conjoncturelles, le parallélisme est frappant, jusque dans la proportion des indécis qui était de 20 % en 1966 contre 19 % aujourd'hui.

La bataille des élections législatives s'engage donc dans les mêmes conditions qu'en 1967. Et avec les mêmes conséquences, qui avaient été parfaitement mises en lumière par E. Deutsch, D. Lindon et P. Weill dans une étude rédigée il y a quelques années sur les « Familles politiques » (2). Ceux-ci, après avoir établi l'existence de six familles politiques (extrême-gauche, gauche modérée, centre, droite modérée, *marais*), montraient qu'aucune des deux coalitions possibles (union de la gauche - majorité actuelle) n'était en mesure de l'emporter sans l'appui d'un *marais* qui représente environ 30 % du corps électoral et qui rassemble les citoyens les moins informés, les plus amorphes — politiquement — de la nation, et aussi les plus instables ; en effet, comme l'écrivent Lindon, Deutsch et Weil, « n'étant ancré à aucun parti ni à aucune idéologie, (le *marais*) se laisse facilement entraîner à gauche ou à droite par ses humeurs, ses craintes et ses engouements. Comme une cargaison mal arrimée, il se déplace au gré de la houle, en faisant pencher le navire tantôt à bâbord, tantôt à tribord ».

L'objectif des deux grandes coalitions électorales sera donc d'arrimer cette cargaison le temps d'un scrutin. Les milliards qui seront dépensés n'auront pas d'autre but. Et les opérations démagogiques du pouvoir n'auront pas d'autre objectif.

Le *marais* étant sensible aux slogans et aux pratiques conservatrices, il semble que la majorité actuelle soit la mieux placée pour cueillir ses voix. C'est là une première conclusion et sans doute la moins intéressante car on sait que les

élections ne résoudront rien. La seconde est par contre beaucoup plus riche. Qu'est-ce en effet que ce système qui se prétend démocratique et qui repose en fait sur les impulsions d'une minorité ? Et qu'est-ce que ce système qui s'efforce d'acheter les voix de cette minorité à coup de milliards ?

Décidément, la démocratie n'a jamais été qu'une idée, dont le caractère baroque, paradoxal et funeste apparaît à chaque instant.

B. LA RICHARDAIS.

(1) Ces plaisanteries peuvent paraître un peu lourdes. Mais on ne combat pas la grosse artillerie des slogans avec les fins roseaux de la dialectique.

(2) Editions de Minuit.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE
Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{re})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F
Abonnement de soutien : 100 F
C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :
Yvan AUMONT

Imprimerie abexpress
72, rue du château-d'eau paris 10^e

la politique africaine en question

Le troisième voyage de M. Pompidou en Afrique depuis son élection à la Présidence de la République est un événement considérable. Les entretiens d'Ouagadougou, et surtout de Lomé, les déclarations présidentielles au Togo, marquent toute une réorganisation de la politique française en Afrique.

On ne peut être insensible à l'indéniable réalisme dont a fait preuve le chef de l'Etat. Il est ressorti de ses propos que l'aide française aux pays d'Afrique ne devait pas être purement mercantile. Trop de liens qui ne sont pas seulement économiques nous lient à nos anciennes colonies. Et c'est avec raison que M. Pompidou a affirmé que l'on ne pouvait effacer « certaines traces profondes et bénéfiques » de la colonisation. Le développement du Tiers-Monde suppose la reconstitution de communautés fraternelles entre ex-métropoles et ex-colonies. L'injection de subsides ne suffit pas.

Ce caractère fraternel de la coopération, M. Pompidou a voulu le concrétiser en faisant la remise d'une dette d'un milliard de francs nouveaux aux pays d'Afrique. Nous approuvons pleinement ce geste. Les Raymond Cartier de service, ou les François Brigneau en ébullition, vont bien entendu hurler au gâchis, reprendre les slogans « La Corrèze avant le Zambèze » et « Pas d'argent pour les nègres ». Tiennent-ils donc tant que ça à acculer le Tiers-Monde au désespoir ? Souhaitent-ils vraiment que les déséquilibres entre pays développés et pays sous-développés débouchent sur la barbarie et l'Apocalypse ? Veulent-ils enfin que la France ne soit qu'un petit hexagone replié sur lui-même, succursale des firmes germano-britanniques dans le drugstore européen-américain ?

Leurs critiques tombent d'autant plus à plat que M. Pompidou a su faire preuve à la fois de réalisme et de fermeté. Sa réponse au général Eyadéma, chef de l'Etat togolais, qui exigeait un changement de parité entre le franc et le franc C.F.A., a été à cet égard très nette. Il a déclaré : « L'indépendance et la souveraineté ont leurs limites dans la garantie que donne l'Etat français au franc C.F.A. L'une est liée à l'autre. Il y a un lien nécessaire entre la liberté des Etats et la garantie que donne la France, car il est évident que le franc C.F.A. s'effondrerait demain s'il n'y avait pas la garantie de l'Etat français. » De la sorte, il a montré qu'il n'avait nullement l'intention de céder systématiquement à n'importe quelle pression, voire à n'importe quel chantage des chefs d'Etats africains.

Enfin, en ce qui concerne l'aide française aux pays francophones, M. Pompidou a eu l'habileté de déclarer qu'il songeait à étendre cette aide par priorité aux pays anglophones liés à l'Afrique francophone. C'est, au fond, la vieille politique de la « tâche d'huile » que M. Pompidou veut poursuivre en Afrique. L'effroyable faillite humaine de la colonisation anglaise peut d'ailleurs faciliter le travail de la France en ce domaine.

La politique pompidolienne de coopération est-elle alors une véritable « œuvre capétienne » pour l'Afrique ? Hélas, non, et ceci pour trois raisons.

D'abord, la coopération telle qu'elle a été organisée sous l'égide de M. Foccart depuis dix ans, a l'immense inconvénient d'avoir favorisé l'arrivée au pouvoir dans les ex-colonies de leaders politiques souvent inégaux, voire franchement médiocres. Pour un Lamirana en Haute-Volta dont la « classe » est indéniable, combien y a-t-il de personnages dérisoires dans le style de Bokassa au Centre-Afrique ? Quant aux jeunes étudiants noirs de France, ils sont victimes de toutes les tares de notre université : trop d'Africains deviennent avocats alors qu'il faudrait former des cadres susceptibles de faire progresser les paysanneries africaines et implanter des industries légères. Trop d'Africains ressortent des universités françaises avec pour philosophie un pathos bas-marxiste. On voit mal la France démocratique renverser la vapeur en la matière et préparer la constitution de véritables élites africaines.

Par ailleurs, comment M. Pompidou peut-il être crédible lorsqu'il prône une coopération dans l'amitié entre la France et l'Afrique ? Dans le même temps, son régime fait entrer la France dans le bazar de l'Europe des trusts, et les capitaux anglo-saxons colonisent notre pays par l'intermédiaire des grandes banques ! Ces banques que connaît bien l'ancien directeur de Rothschild Frères !

Enfin, une politique de coopération dosant fermeté et générosité, arbitrage politique entre Etats africains et refus de la politique pratiquée par les U.S.A. en Amérique latine (la carotte et le bâton), ne peut se faire sous les projecteurs de l'opinion publique. Jean Rous, dans *Le Monde* de samedi dernier, s'efforce de donner « mauvaise conscience » à la France à propos de sa politique africaine. A l'inverse, on peut parier une croix celtique contre un casse-tête, que *Minute*, dans son prochain numéro, fera du cartiérisme à la petite semaine. Comment manœuvrer efficacement dans ce climat ?

Du coup, M. Pompidou a éprouvé le besoin de se justifier à propos de la remise de dettes aux Etats africains. Ses arguments ont été consternants : il aurait pu dire que cette dette n'équivalait qu'au déficit annuel de la R.A.T.P. ou à 20 % du déficit S.N.C.F. Mais il se serait aliéné des féodalités de fonctionnaires à la veille des élections. Il a préféré déclarer qu'elle ne constituait qu'un vingtième de l'aide aux rapatriés. Ceux-ci ne constituent pas une grande force électorale, alors tant pis si l'on rouvre des plaies cruelles et mal fermées. M. Pompidou rêve peut-être d'être un arbitre capétien. Mais il demeure le chef d'un régime de guerre civile.

N.A.F.

NAF.TELEX...NAF.TELEX...NAF.TELEX

● AVORTEMENT

Après le blâme du Conseil de l'Ordre adressé au professeur Milliez pour son témoignage en faveur de l'avortement, on apprend que certains médecins envisagent de protester auprès de la Reine d'Angleterre contre les sollicitations commerciales scandaleuses dont ils sont l'objet de la part de « médecins avorteurs » d'outre-Manche.

● REGIONS. — Pour améliorer l'équilibre géographique de l'emploi, une politique contractuelle permettant aux entreprises et à l'Etat de s'engager pour plusieurs années dans la localisation

des futurs développements des entreprises a été lancé depuis un certain temps. Le bilan est plutôt négatif, comme le rapporte la D.A.T.A.R. : « Les moyens de la politique de localisation des activités tertiaires auront été insuffisants pour provoquer un renversement d'attitude de la part des administrations et de l'Etat. »

● IMMOBILIER. — Il n'est jamais trop tard pour bien faire... ou comment le Conseil de Paris découvre la spéculation immobilière ! Après les déclarations de M. Dominati sur les formes prises

par la spéculation (vois d'imprimés ; pas besoin de permis de construire pour faire des transformations radicales dans les vieux immeubles), M. Roussilhe, directeur de l'Urbanisme et du Logement, a avoué l'impuissance de l'administration qui doit se borner à appliquer les règlements.

En raison d'une actualité chargée, nous avons dû suspendre momentanément le débat « République ou Monarchie ». Il reprendra le 12 décembre avec la réponse de Frédéric Grendel, journaliste.



les bas-fonds des potasses d'alsace

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons qu'un accord est intervenu. M. Messmer, samedi à Strasbourg, a personnellement donné pouvoir à la direction de M.D.P.A. et exposé de nouvelles propositions.

D'autre part les syndicats étaient pressés d'arriver à un accord, la direction menaçant d'organiser un référendum sur la reprise du travail.

Il aura fallu l'intervention personnelle du Premier ministre et la peur des syndicats de se retrouver face aux mineurs pour aboutir à ce compromis. M. Messmer pourra se vanter d'être le conciliateur, la direction d'avoir proposé des avantages très satisfaisants et les syndicats d'avoir jusqu'au bout défendu les intérêts des mineurs. La façade est sauve. Les 8 500 ouvriers en auront fait les frais pendant plus de cinq semaines.

Pas un gramme de potasse n'est sorti des puits des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace depuis le 20 octobre. Les 8.500 mineurs des M.D.P.A. ont arrêté le travail et entamé le mouvement revendicatif le plus dur de l'histoire du bassin. Grève de privilégiés, disent certains. Peut-être. Mais que faut-il donc pour pousser les mineurs les mieux payés de France et les ouvriers les plus favorisés d'Alsace à recourir à l'arme ultime ? Qu'y a-t-il de si grave qui explique six semaines de grève ? « Nos salaires ne suivent plus la hausse des prix », répondent les mineurs. Rejetant les propositions de la Direction, ils lancent une grève pour soutenir leurs revendications : hausse de 5 % des salaires, 1.000 F de prime de fin d'année. De plus, jugeant défavorables les conditions de travail et l'égalité sociale, ils exigent quatre jours de congé supplémentaires et l'aménagement de leur Mutuelle. Peu remarqué à ses débuts, le mouvement se durcit rapidement : deux meetings au bassin, plusieurs manifestations à Mulhouse, deux montées à Paris les 3 et 16 novembre, occupation des puits à partir du 18.

Mais la situation se complique pour plusieurs raisons. D'abord, au problème des revendications matérielles vient se greffer tout le malaise du bassin potassique haut-rhinois, malaise dû aux perspectives sombres du gisement et à l'absence de politique de reconversion sur le terrain. C'est l'aspect important de défense de l'outil de travail qui entre ainsi en ligne de compte. Ensuite, et c'est le phénomène le plus explosif, quoique soigneusement étouffé, derrière la façade de l'intersyndicale se déroule une bataille très serrée entre les différents syndicats pour s'approprier la grève.

UNE SITUATION EXPLOSIVE

Seul actionnaire des M.D.P.A., l'Etat a une part importante de responsabilité dans la gestion incroyablement de l'entreprise. Les erreurs

ont été nombreuses et de taille. Depuis 1957 le réinvestissement dans les mines a été nettement insuffisant ; il ne s'agissait que de piller les veines les plus riches. Le matériel, tombé en désuétude et non remplacé, limitait considérablement les possibilités. Alors qu'aujourd'hui des espérances nouvelles donnent encore pour trente ans d'exploitation du bassin, les problèmes de rééquipement sont gigantesques. En 1958, la Direction décide d'investir massivement au Congo et au Canada. Sur la foi d'études lamentables des milliards sont engloutis ; en ce qui concerne le gisement du Congo, pas un centime n'en est sorti : la veine devait s'avérer par la suite totalement inexploitable. Egalement, même incurie, même gaspillage pour le puits d'Ensisheim, d'abord fermé, puis réouvert, ce qui entraîna des dépenses inutiles. Beaucoup plus dramatique fut l'adoption, au début de cette année, d'un nouveau système américain d'extraction, plus rentable mais très dangereux. Malgré l'opposition des mineurs, l'investissement est réalisé. Il faudra attendre une catastrophe quelques mois plus tard, causant la mort de trois mineurs, pour y mettre fin. Tout un matériel très onéreux devenu inutile, s'est vu jeter au rebut.

Mais, très préoccupante pour l'avenir, l'absence de politique de reconversion amène également à bien des conclusions quant à la direction de ces M.D.P.A. La fameuse « plateforme chimique », qui aurait vu l'implantation d'industries de sous-traitance de la potasse (soude, etc.) sur le bassin même, est devenue un mythe dont plus personne n'ose parler. Seule exception, l'usine P.E.C.-Rhin à la frontière allemande. Comme me le faisait remarquer un ingénieur de Wittelsheim, la seule réalisation visant à permettre notre reconversion sera la création d'une route qui ira du bassin potassique à l'usine Peugeot de Mulhouse, en pleine expansion. On en est là !

L'embauche des jeunes ne se fait plus. La moyenne d'âge des mineurs augmente tous les

ans. Cependant la productivité ne cesse de croître : près de 100 % en dix ans. Constatant que l'entreprise vend, et vend bien même, sa potasse, et ne voulant pas faire les frais d'imprévoyances dont il est étranger, le mineur demande sa part du gâteau. Sa réaction est simple : « Pourquoi pas nous ? »

CONSENSUS POPULAIRE...

Tout le problème est là. La productivité augmente (l'année 1972 aura été exceptionnelle en ce sens), mais il constate que son pouvoir d'achat a baissé. Pour protester contre cette régression, la C.G.T. et la C.F.D.T. lancent le mouvement de grève le 20 octobre. Les autres syndicats suivent : C.F.T.C., F.O. et la C.G.C. (qui se retirera au bout de deux semaines). Une intersyndicale est créée pour unifier l'action.

Centre géographique du Haut-Rhin, le bassin potassique en grève devient de surcroît son centre d'intérêt. Une solidarité remarquable va se développer : c'est tout le département qui ressent la résolution de ces 8.500 familles. Grèves et manifestations de soutien, dons venant de partout (Mines de Lorraine, municipalités du département, Conseil général, le journal local, les syndicats, les paroisses, etc.), prises de position de tout ce que la région compte comme associations, partis politiques et personnalités, même U.D.R. Pour les mineurs, le problème le plus important est financier : pas un centime ne sera payé à la fin du mois. Cependant, aucune faille ne lézarde l'unité à la base. Au bassin potassique tout est tendu, crispé. Magasins fermés, mairies en grève de solidarité, rues désertes, villes mortes, tout pousse les mineurs et leurs familles à l'intransigeance. L'intersyndicale s'est ainsi trouvée à l'aise pour laisser durcir le mouvement : ou la Direction accepte toutes les revendications, ou la grève se prolonge indéfiniment. Et d'ajouter : le manque à gagner pour l'entreprise dû à l'arrêt de travail revient beaucoup plus cher que la satisfaction de nos exigences. Aucune concession n'a été faite par les syndicats dans les négociations. Faisant bloc, ils attendent que la Direction cède. Mais de nouveau, le problème est beaucoup plus embrouillé qu'il ne le paraît.

... ET MYTHE DE L'UNITÉ SYNDICALE

Les négociations s'ouvrent le 5 novembre à la préfecture de Colmar. Pour pallier la baisse du pouvoir d'achat, les syndicats exigent, entre autres, les 5 % d'augmentation et la prime de fin d'année de 1.000 F. C'est l'échec ; jugeant inacceptables les propositions de la Direction (3,2 % d'augmentation et 600 F de prime), l'intersyndicale rompt les négociations. Choissant ainsi la voie la plus dure, elle se bloquait toute issue de sortie. Les mesures promises par la Direction, auxquelles s'ajoutait un ensemble de propositions pour 1973 (dont une clause de sauvegarde de 4 %), auraient pu servir de base à un accord satisfaisant les mineurs.



Même processus le 17 novembre à la Direction des M.D.P.A. à Mulhouse : refus systématique des nouvelles propositions encore plus avantageuses. Le point de non-retour a été franchi le 5 novembre, mais après le 17 le mouvement est arrivé à son stade culminant. Depuis le 5 il était clair que la Direction ne céderait pas aux exigences des syndicats et la masse des mineurs l'a bien compris. Mais si elle suit toujours, c'est par solidarité et parce qu'elle sent bien que le premier qui lâchera servira de bouc émissaire pour justifier l'échec. Cependant la lassitude s'accroît, surtout chez les femmes. Leur principale amertume : pas d'argent à trois semaines des fêtes de Noël. Mais ce que les mineurs ne peuvent s'expliquer, c'est ce blocage stérile des négociations par l'intersyndicale. Tenant ses informations des personnes les plus autorisées, voilà l'explication que peut en donner la N.A.F.

L'attitude irréaliste des syndicats face à une Direction dont tout le monde sait qu'elle ne cédera plus, ne peut se comprendre qu'à la lumière de la lutte farouche entre la C.G.T. et la C.F.D.T. sur le plan local. Le responsable C.F.D.T. de l'intersyndicale (1), personnalité d'envergure, se trouve en butte aux aspirations du responsable C.G.T., permanent national. Sous le front uni de l'intersyndicale se joue une lutte acharnée. Mais quel en est l'enjeu ? La bataille est perdue, il faudra capituler. Après plus de cinq semaines de grève, qui osera en prendre la responsabilité ? Pour la C.G.T. l'occasion est trop belle : depuis le 5 novembre elle a poussé en avant le responsable C.F.D.T. ; lorsqu'il faudra arrêter le mouvement, ce sera lui qui sera le « briseur de la grève ».

Par ailleurs, la C.G.T. est tenue de participer aux surenchères pour ne pas paraître se retirer du combat. L'objectif de chacun des deux syndicats est d'arriver à faire passer l'autre pour le « jaune ». C'est la fuite en avant sans issue sur le dos de 8.500 mineurs-cobayes. Les autres syndicats, C.F.T.C. et F.O., sont bien obligés contre leur gré de participer

à cette sinistre comédie. A ce sujet, des mineurs nous ont raconté une anecdote illustrant l'absurdité de cette situation : au puits Amélie à Wittenheim, des mineurs C.F.T.C. ayant forcé physiquement le piquet de grève pour laisser une équipe de montage terminer une machine qui menaçait de s'effondrer, se sont faits désavouer par leur syndicat.

LES BUREAUCRATIES CONTRE LES MINEURS

Depuis six semaines 8.500 familles de mineurs servent de champ de bataille à des syndicats rivaux. De plus, comme des charognards, les confédérations nationales ont sauté sur l'occasion pour avancer leurs pions afin d'être prêtes à se tailler une part de la victoire sur le dos du concurrent. Par des manifestations répétées de soutien et de solidarité aux mineurs en grève, les organisations nationales C.G.T. et C.F.D.T. ont encore accru la tension locale. Ce qui ne contribue en rien à arranger la situation.

Cependant, ne faisons pas le jeu du gouvernement. Certes la prolongation de la grève est factice, mais la situation des M.D.P.A. (avec son avenir incertain, sa gestion pitoyable), l'autonomie très réduite de la Direction pour la conduite des négociations, la volonté du gouvernement de rester inflexible à la veille des élections pour ne pas voir se créer des situations identiques dans toute la France, ont contribué à donner des armes supplémentaires aux syndicats pour justifier leur intransigence face à la Direction.

De plus, les députés U.D.R. du bassin potassique n'ont pas été brillants. C'est la femme de l'un d'eux qui déclare à qui veut l'entendre : « De quoi se plaignent ces mineurs ? Ils sont bien payés et sont logés à vie. » C'est un autre de ces députés, qui a failli se trouver ministre dans le cabinet Messmer et espère sa place dans le prochain, qui s'est refusé à une attitude résolue et franche. Tirailés entre leurs électeurs en

grève, leur gouvernement et la préparation des élections de mars 1973, ce n'est pas d'eux que serait venu le salut.

Mais quelle solution ? Celle qui arrangerait presque tout le monde serait un référendum des mineurs sur les propositions de la Direction. Le résultat n'en ferait pas de doute ; ce serait la fin de la grève avec quand même, il faut le reconnaître, des résultats satisfaisants. La seule perdante serait l'intersyndicale. Et elle ne peut perdre la face. Saura-t-elle alors prendre le train en marche ? Ou arrivera-t-elle avant à forcer la Direction à capituler ? Mais quelle que soit la solution, l'avenir du bassin potassique n'aura toujours pas été résolu, et c'est bien sur ce problème que Direction, syndicats et élus locaux devraient se pencher. Cependant, à voir leur attitude, leurs préoccupations sont bien différentes.

Pour nous royalistes d'Action française, la grande leçon de cette grève est qu'elle a fait se dévoiler davantage ces féodalités que nous combattons :

- POLITIQUES, un gouvernement uniquement préoccupé de ses élections ;
- ECONOMIQUES, une direction irresponsable condamnant l'avenir du bassin par ses erreurs monumentales ;
- SYNDICALES, des syndicats de masse plus soucieux de leurs intérêts que de ceux des travailleurs.

Pour la défense réelle de leurs intérêts, pour leur avenir, c'est contre toutes ces féodalités dont ils ne sont que les pions que les 8.500 mineurs alsaciens, et tous les ouvriers de France, doivent se mettre en grève.

Bernard ROEHMER.

(Enquête du groupe N.A.F. Mulhouse-Bassin potassique.)

(1) Secrétaire général du Syndicat des Mines C.F.D.T.

BULLETIN D'ABONNEMENT

17, Rue des Petits-Champs PARIS-1^{er}

ccp naf 642-31

nom Prénom

n° .. rue ville département

**Je souscris un abonnement
d'un an à la n.a.f.-hebdo
normal 45fr soutien 100fr**





opa anglaise sur la france?

« Une offensive sinon concertée, du moins efficace. » C'est l'opinion des milieux financiers devant le nombre croissant de prises de contrôle de sociétés françaises par les firmes britanniques. Depuis un an, il s'agit en fait d'un véritable « débarquement ». Riches et conquérants, les industriels et les financiers britanniques s'emparent de secteurs importants de l'économie française. Or, le problème posé n'est pas seulement économique. Il est politique.

Il s'agit de savoir si le développement d'une économie doit relever ou non de la puissance publique. Quelle devrait être alors l'attitude d'un Etat défenseur des intérêts généraux, d'un Etat au service de la nation ?

Telle qu'on la conçoit aujourd'hui, l'Europe a d'abord été une idéologie. Pour certains « euro-péistes », il s'agissait de lier définitivement l'Allemagne au destin de l'Europe occidentale, de l'empêcher par là d'écouter à nouveau les funestes sirènes de l'expansionnisme totalitaire. Pour d'autres, l'Europe devait consacrer la mort des « Etats-Nations » responsables, à leurs yeux, des derniers conflits mondiaux comme de l'agonie de multiples « pays », du Pays Basque à la Flandre orientale, de la Sicile à la Bavière. Enfin, on ne cachait pas qu'une puissance européenne dotée d'une diplomatie et d'une armée communes apparaissait comme la seule force capable de repousser l'impérialisme soviétique ou américain.

Or l'Europe, aujourd'hui, ce n'est pas une réalité politique, ce n'est plus une nouvelle religion, c'est un marché.

L'Europe, c'est une « zone » qui comptera bientôt 260 millions de consommateurs ; voilà la seule donnée économique européenne, que l'on puisse véritablement considérer comme un tout. Additionner des P.N.B. (Produit National Brut), et proclamer que celui des Neuf réunit soutient aisément la comparaison avec celui des Etats-Unis, relève d'une certaine malhonnêteté intellectuelle. Dans aucun des pays concernés, l'enrichissement national n'est comptabilisé de la même

manière. De même, aucune harmonisation fiscale n'a été établie. La T.V.A. existera bientôt dans tous les pays européens, mais à des taux différents. La lutte contre l'inflation, la politique monétaire commune, la politique régionale : autant de vœux pieux. Et pourtant des règlements ont été établis, la machine communautaire s'est mise en route, le Marché Commun devient une réalité de tous les jours. Une réalité économique, une réalité financière, le règne d'un capitalisme « sauvage », ignorant des problèmes nationaux, se donnant pour unique but l'acquisition d'affaires « rentables ».

PRISES DE CONTROLE

C'est ainsi que l'on considère ce marché de l'autre côté du Channel. Et jamais l'expansionnisme économique britannique n'aura été plus important. Il a ainsi été calculé qu'en 1970, les investissements directs britanniques en France s'élevaient à 2.370 millions de F ; en 1972, on estime que ce chiffre a triplé (1).

Bien sûr, la France a déjà connu une telle vague d'investissements étrangers avec l'arrivée des capitaux américains en Europe, il y a plus de dix ans. Mais il s'agissait plus alors de créations de sociétés que de rachats, d'implantation de filiales que de prises de contrôles, partielles ou totales, d'affaires saines et en pleine expansion. Si, globalement, les capitaux étrangers sont

encore relativement peu importants en France, il n'en est pas de même dans certains secteurs de l'économie plus particulièrement visés par les financiers britanniques. Celui de l'alimentation, par exemple, où la poussée étrangère est assez spectaculaire.

Jusqu'à une date récente, les Britanniques s'employaient essentiellement à implanter des filiales ou à effectuer des investissements de portefeuille leur conférant des participations minoritaires dans le capital des entreprises. Ils veulent maintenant obtenir le contrôle des firmes, et des cabinets spécialisés sillonnent l'Europe à la recherche de « l'affaire ». C'est ainsi que le groupe de l'industrie alimentaire *Lyons and Co* vient d'acheter, pour près de 30 millions de dollars, une des plus importantes sociétés néerlandaises de conditionnement de la viande. En France, le même groupe vient de prendre le contrôle de l'entreprise française de salaisons : *Le Rosemont*, et a

par philippe dillmann

des visées sur *Damoy* (alimentation, vins) et *Reytier* (salaisons). Il y a moins d'un mois, un autre groupe britannique, *Matthews*, prenait la majorité du capital des *Bougeries Bernard*. Récemment, le chocolat *Menier* passait sous contrôle anglais, le cognac *Hine* également.

Dans le même secteur, la présence américaine est également très importante. Ainsi, la biscuiterie dont 47 % du marché est détenu par des capitaux étrangers. C'est dans cette branche que se déroule la dernière bataille, à propos du contrôle de *Lu, Brun et Associés*, dont la firme britannique *United Biscuit* a acquis 20 % du capital, grâce aux bons offices d'une grande banque d'affaires française, grâce également à une partie des associés de l'affaire.

Dans le même temps, un autre secteur est particulièrement visé, celui de la distribution.

arsenal

SOMMAIRE DU N° 1

CIBLE

Par Bertrand Renouvin.

THEME

Prospectives maurassiennes.

IDEES

Culture et Action.

Les Indo-Européens, : Mythe ou Réalité.

TENDANCE

Visage de la Technocratie.

ENTRETIEN

L'écrivain dans la société, avec Gabriel Matzneff.

BULLETIN D'ABONNEMENT

RECTIFICATIF : Tous les versements doivent être faits
au nom de "A.F.U." - C.C.P. 1918-59 Paris.

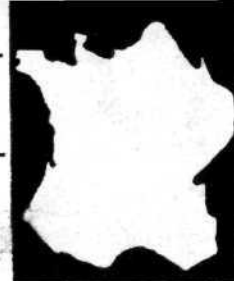
NOM

Prénom

Adresse (1)

Je souscris un abonnement d'un an, soit 10 numéros, à la revue ARSENAL et verse 60 F (abonnement normal), 150 F (abonnement de soutien).

(1) N'oubliez pas le numéro et le nom de votre rue ainsi que le Code postal. Merci.



Les magasins parisiens C.C.C. viennent de passer sous contrôle anglais. De même que les magasins du Louvre subissent le même sort en permettant d'ailleurs aux financiers anglais de s'installer rue de Rivoli, à quelques mètres du Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère qui doit donner son accord à toute prise de participation supérieure à 20 %, dans le capital d'une société française, et qui l'a toujours donné, jusqu'à présent.

UN SEUL BUT : L'EFFICACITÉ

Une recherche systématique d'entreprises en pleine croissance ou susceptibles de se développer à terme ; la possibilité de payer au prix fort et « cash » ; le soutien de l'administration anglaise consciente de l'intérêt de telles prises de contrôle ; telles sont les principales caractéristiques de la pénétration britannique en France. Or, en face du financier sûr de lui, efficace et convaincant, que trouve-t-on ? Des banques françaises, des cabinets d'affaires prêts à s'entre-mettre, des possesseurs du capital prêts à se démettre de leurs responsabilités, des entreprises plus tentées par les profits à court terme que par un développement à long terme, enfin des pouvoirs publics qui laissent faire, trop influencés par les milieux d'affaires.

Et il est inexact d'affirmer que les capitaux, prêts à s'investir dans des affaires saines, manquent en France. Dans « l'affaire » Lu-Brun, il se trouve au moins un organisme (le Crédit Agricole) disposé à s'engager financièrement pour préserver l'autonomie de la firme. L'épargne des ménages est importante en France, mais l'inflation galopante incite plus à la consommation immédiate qu'à l'investissement ; de plus, le drainage par l'Etat de ces capitaux les stérilise en fait dans des opérations peu rentables, au détriment du développement du secteur privé.

Il faut également une certaine mauvaise foi

« Depuis le rachat, en 1966, de la société Claude (fabrication de lampes et tubes) par le groupe américain International Telegraph and Telephone (I.T.T.), huit cents travailleurs ont été licenciés... »

... Les sections syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C.) font état des habitudes du groupe I.T.T. qui, selon elles, se sépare purement et simplement des activités jugées par lui non rentables, ce que d'ailleurs elles contestent. »

Le Monde, 26-27 novembre 1972.

pour soutenir que de telles prises de contrôle n'auront aucune conséquence au niveau du travailleur. Il y a quelques années, lorsque le président de Lu-Brun marqua le désir de fermer l'une des usines de la société, les pouvoirs publics intervinrent pour l'en dissuader. Demain, quand cette société sera totalement sous le contrôle d'une firme multinationale et désirera, en raison de sa stratégie propre, interrompre la production, qui l'en empêchera ? Le vrai problème est là. La dissociation artificielle du capital et du travail ne peut qu'entraîner le développement de telles situations.

L'ÉTAT COMPLICE

Il ne s'agit pas d'hurler contre la « perfide Albion », mais seulement de poser comme un fait réaliste, d'une part que le travail est générateur de capital et doit donc y avoir accès, de façon tangible, d'autre part que le rôle essentiel de l'Etat est d'assurer les conditions d'un développement indépendant, tenant compte des réalités régionales et nationales.

Il ne s'agit pas non plus de dissertar sur des problèmes abstraits. Actuellement, les rachats d'entreprises françaises se développent rapidement, et l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché

Commun rend d'autant plus graves de tels problèmes. Londres est en passe de devenir la capitale financière de l'Europe, car si la Livre « coule », la « City » tient bon et les financiers britanniques sont plus conquérants que jamais. Or, dans le cadre du système économique actuel, une capitale financière devient très vite une capitale politique, et cela ne peut être envisagé.

Le vrai visage de l'Europe apparaît ainsi plus clairement. L'Europe des Neuf verra, sans aucun doute, l'apogée d'un capitalisme nouveau aux mains des firmes multinationales, transgressant toutes les réalités nationales, et les premières victimes en seront les travailleurs, ouvriers ou cadres, commerçants et artisans, livrés sans pouvoirs aux impératifs de stratégies économiques et financières qui ont déjà pour cadre la planète entière.

Et pourtant l'Europe, et plus particulièrement la France, ont connu de tels assauts au cours de leur commune histoire.

Des invasions militaires ont menacé l'unité et l'indépendance de la France. Pourtant, à chaque instant de notre histoire, notre pays a su réagir. Il est vrai qu'un Etat défenseur des intérêts nationaux, un Etat au service du peuple avait su assumer pleinement son rôle. Or il est indéniable qu'actuellement l'invasion « financière » ne rencontre aucune opposition véritable de la part d'un Etat qui, voulant assumer tous les services d'intérêt général comme des tâches incompatibles avec sa fonction, est en position de faiblesse, sinon de complicité.

(1) In « Revue Politique et Parlementaire », septembre 1972. A titre de comparaison, il est bon de savoir que les investissements français en Grande-Bretagne sont quatre fois moindres que les investissements britanniques, en France, à la même époque.

edgar faure et les licenciements

Les syndicats, si prompts d'habitude à commenter des décisions qui ne les concernent pas, sont restés très sages lorsqu'a été rendu public le projet de loi sur les licenciements, soumis au Conseil des Ministres le 29 pour être voté avant la fin de la session parlementaire.

Il y a pourtant beaucoup à dire... Mais il faut avouer qu'ils n'ont pas de chance : s'ils se sont toujours battus farouchement pour que soient revues les modalités juridiques des licenciements, ils ne s'attendaient pas à ce qu'Edgar Faure satisfasse aussi vite cette revendication. Il leur était en effet difficilement concevable que le gouvernement obtienne du patronat des mesures à l'égard desquelles les employeurs avaient toujours manifesté une hostilité radicale. Qui eût cru en effet qu'Edgar Faure, pour mieux asseoir sa politique de séduction, n'hésiterait pas à brusquer le corps social le plus conservateur du pays, et celui à l'égard duquel l'Etat manifeste une sollicitude difficile à nier ?

Toujours est-il que la tâche du ministre, si elle fut rondement menée, a dû être ardue : le patronat n'était pas seul à rechigner. Les juristes, sur ce plan, se font un point d'honneur à défendre la totale liberté de rupture des contrats de travail, sans que la responsabilité d'aucun des deux contractants se trouve engagée, et quelles qu'en soient les conséquences. Effectivement, si l'on s'en tient à la lettre

du Code du Travail, « le louage de services fait sans détermination de durée peut toujours cesser par la volonté d'une des parties contractuelles », ce qui implique une totale égalité en droit des deux contractants. En droit, oui. Pas en fait, on s'en doute. Le dommage subi par un patron lorsqu'un de ses employés rompt son contrat de travail est évidemment bien moindre que celui subi par l'employé licencié. Egalité de droit, peut-être, mais inégalité flagrante et souvent monstrueuse dans les faits. C'est en effet nier la créance morale de l'employé sur son entreprise, due à l'ancienneté ou tout simplement au simple exercice du travail, et à sa qualité.

En vertu de cette liberté absolue pour chacun des contractants de rompre quand il veut, le patron est dispensé de donner un motif quelconque à sa décision, sauf en cas de procédure. Qui plus est, dans ce dernier cas, la jurisprudence a vidé les textes de leur substance, soit en se contentant de vagues arguments, soit en se montrant très indulgente en l'absence d'une raison valable au licenciement. Si bien que l'employeur est toujours gagnant : même si le motif du licenciement n'est pas recevable, les juges se gardent bien d'y voir une faute de la part de l'employeur ; si des arguments de gestion sont avancés, le juge s'interdit de mettre son nez dans les affaires de l'entreprise. Et les tribunaux, en ne reconnaissant que l'abus de droit

(atteinte aux libertés syndicales, etc), laissent en fait toute latitude au patronat de faire ce que bon lui semble, et l'employé licencié se trouve gros-Jean comme devant, face à l'arbitraire patronal.

Voilà l'état de choses particulièrement odieux, unique en Europe, qu'Edgar Faure a voulu réformer. La loi proposée stipule que, désormais, l'employeur devra justifier le bien-fondé du licenciement. Fort bien. Mais en quoi les tribunaux, qui avouaient jusqu'à présent leur incompétence en cas de procédure, pourront-ils changer d'attitude ?

L'employeur, avant tout licenciement, devra s'expliquer avec l'intéressé en présence d'un tiers. Mais en quoi cela pourra-t-il influencer sa décision, si elle est déjà bien arrêtée ?

Mais le plus énorme est, qu'en fait, la prétendue égalité des deux contractants est maintenue et aggravée : car si l'employeur qui licencie est désormais contraint de verser une indemnité à l'intéressé, le patron pourra en revanche en réclamer une d'un employé qui romprait le contrat de travail !

Si l'on s'en tient à la lettre, la loi projetée devrait cependant restreindre l'arbitraire patronal. Mais il faudrait que le patronat perde l'habitude de tourner les décisions des tribunaux, lorsqu'elles vont à son encontre. Ce n'est certainement pas pour demain.

Philippe DARTOIS.



inventer les universités de demain

Parce qu'elle crée des « prolétaires intellectuels » qui s'insèrent de plus en plus mal dans la société, l'université est aujourd'hui remise en question :

— « Détruisons-la », disent les uns, soucieux de la seule rentabilité, « et remplaçons-la par des écoles professionnelles aux débouchés assurés ».

— « Pas du tout ! », répondent les autres, « il faut conserver et ouvrir au maximum cet instrument privilégié de la promotion des hommes. Même si cela demande de gigantesques sacrifices financiers ! ».

Une fois de plus, la solution réside dans une voie moyenne. La disparition des universités serait une régression terrible pour notre patrimoine culturel. Encore faut-il ne pas lésiner sur les conditions de leur renaissance !

UN HAUT LIEU DE LA CULTURE

Abandonnons une fois pour toutes l'idée qu'il existe des disciplines « rentables » et « non rentables ». L'épanouissement des intelligences et de la personnalité n'apparaît pas dans les statistiques de la comptabilité nationale, mais l'équilibre et la santé d'un pays relèvent aussi d'une richesse culturelle qui n'a pas de prix.

Le scandale vient d'un mauvais dosage dans le contenu de certaines formations : des « techniciens » n'ont aucune culture humaniste (ex. : littérature, histoire, philo), tandis que des spécialistes de l'histoire de l'Antiquité ou de philosophie sont inintégrables dans une profession lorsqu'ils n'ont pas été recueillis par l'enseignement ; certains étudiants ont une formation théorique très importante tandis que de jeunes « praticiens » sont lancés dans la vie professionnelle sans possibilité de prendre du recul. Pourtant culture générale, formation théorique solide et apprentissage d'une profession sont indissociables.

La tâche de l'université consiste en premier lieu à dispenser un enseignement théorique de haut niveau. C'est une vocation naturelle héritée de nombreux siècles d'histoire. L'université n'est pas un institut de recherche qui tourne en vase clos, mais un centre de réflexion et d'enseignement soumis à l'esprit critique des générations qui se succèdent en complétant ou en corrigeant leurs apports respectifs.

L'enseignement supérieur doit être ensuite le prolongement logique de la formation humaniste du secondaire. Seulement, au lieu d'être identique pour tous (dans l'hypothèse favorable d'un tronc commun équilibré jusqu'à la Terminale), cette culture s'organise ici autour de la formation théorique dominante. Par exemple, une véritable cul-

ture juridique est inséparable d'une bonne connaissance de l'histoire du droit, aussi bien que de notions philosophiques, psychologiques ou sociologiques. La pluri-disciplinarité réaliste ne peut être que l'éclairage d'une discipline dominante par d'autres disciplines.

Enfin, ces années universitaires ne doivent en aucun cas être coupées des préoccupations d'avenir professionnel. Trop de jeunes se bercent d'illusions dans l'ignorance complète du problème des débouchés. Tous les enseignements ne se « branchent » pas sur ce souci, c'est vrai ! Mais alors, que l'honnêteté soit la règle ! Que l'information circule suffisamment pour que chacun sache à peu près le sort qui l'attend ! Ceci suppose l'abandon de routines et d'idées préconçues sur le rôle « promotionnel » à priori de l'université. Moment de réflexion privilégié avant de « s'enfoncer » dans la vie active, les études supérieures s'alimentent de l'expérience professionnelle et informent en retour les étudiants sur les orientations possibles. On peut même envisager un mécanisme de sélection souple pour prévenir les dangers des modes ou des préjugés.

Tel est le profil d'une université assumant sa vocation en évitant à la fois sa déchéance et sa subordination aux besoins de l'économie. Mais ces quelques linéaments ne nous suffisent pas. Il nous paraît urgent de repenser la place de l'université dans la vie des Français.

INSÉRER L'UNIVERSITÉ DANS LA VIE QUOTIDIENNE

« Vous tirez des plans sur la comète ! », nous dira-t-on. C'est peut-être vrai, mais la survie indispensable de l'université, ou plutôt sa vie, sa prospérité, exigent un effort supplémentaire, à la fois d'imagination créatrice et de confrontation à notre vie de tous les jours. Sinon, les étudiants se détourneront de ce grand corps inutile qui s'affaîssera sous son propre poids. La disparition de l'université au profit de seules écoles professionnelles serait une perte irréparable pour l'intelligence et pour le patrimoine de civilisation.

Rappelons une fois de plus que c'est un problème récent dont la gravité échappe parce que les réactions se modèlent sur des schémas anciens. Nous voulons partir des problèmes de l'université d'aujourd'hui pour construire l'université de demain.

Interrogeons-nous un peu sur la manière dont l'utilisateur voit aujourd'hui ses années universitaires. Pour l'étudiant salarié, c'est clair : il veut acquérir un diplôme afin d'améliorer sa rémunération, même si ses études ne rejoignent en rien

son travail professionnel. Il ne s'intéresse au contenu qu'en fonction d'une réussite à l'examen, suivie d'un profit matériel direct. Inversement, combien se comportent en dilettantes, grappillant çà et là quelques « unités de valeur » en histoire de l'art, en langue, en sociologie, etc. Pour eux, l'université prolonge un rêve d'adolescent ou d'« éternel étudiant », peut-être possible à une époque où l'on pourrait vivre de ses rentes, mais aux suites douloureuses de nos jours. Pour d'autres encore, sous la pression des parents, l'accès à l'université consacre une promotion sociale. Dans d'autres milieux, le snobisme en fait un « rite » auquel on ne peut manquer. Enfin, pour à peu près tous, l'université apparaît réservée à une classe d'âge des 18 - 23/25 ans.

Nous pensons que toutes ces attitudes sont absurdes et prisonnières d'un fatalisme auquel nous pouvons échapper.

Pourquoi y aurait-il un monopole des jeunes ? Regardons certains pays étrangers, comme les États-Unis. L'accès à l'université devrait toujours être possible, quel que soit l'âge, pour participer à une vie culturelle riche. Cela ne veut pas dire que chacun doit y être accepté sans discernement : seules de bonnes études secondaires permettent d'en tirer profit. S'il est vrai que la période 18 à 25 ans est un « temps fort » à privilégier (mémoire, imagination créatrice, etc.), rien n'oblige à séparer la formation universitaire de la vie professionnelle. La proportion d'enseignement théorique et de stages s'inversera évidemment à partir de l'« entrée » dans la vie professionnelle, le tout appuyé par l'entretien d'une culture humaniste tout au long de sa vie.

Cela permet de mettre fin à des ambiguïtés génératrices de déséquilibre : absence de statut de l'étudiant salarié, recul de l'étudiant devant le monde adulte au nom d'une culture désintéressée, caricature de « promotion sociale », carence culturelle de la vie « active ».

En se coupant de la vie quotidienne pour créer un monde à part, l'université se vide de sa substance vivante. Mais en plus de la vie professionnelle, elle doit s'enraciner dans un « terreau » et se nourrir de la personnalité régionale tout en participant à l'élaboration d'une vie culturelle riche. Ainsi reconverte-elle un sens pour les Français et échappe-t-elle à leur méfiance justifiée envers ce monde clos.

VERS UN CITOYEN MULTIDIMENSIONNEL

L'université est l'héritière de traditions intellectuelles. Elle n'est pas le seul moyen d'épanouissement : une gamme d'enseignements technique ou artistique, agricole ou ménager, en liaison avec un minimum de culture générale, permet à toutes les formes d'intelligence de s'y retrouver. Il ne s'agit en aucun cas de recréer les « universités populaires », qui devaient échouer parce qu'elles voulaient imposer à un public non préparé un enseignement très intellectualisé. Nous nous insurgeons contre ces illusions nées de l'idéologie et qui ne peuvent qu'aigrir les participants : il y a tant de manières de créer, d'inventer, de réfléchir, de goûter le beau. L'université recueille une tradition intellectuelle.

On s'étonnera peut-être de la force avec laquelle nous défendons la vie universitaire pour la civilisation de demain. Rien de plus naturel pourtant.



Accéder à un haut niveau de culture permet de maîtriser son destin, de ne plus subir comme inéluctable une évolution dans laquelle les hommes ont aussi leur mot à dire. Face à la masse d'informations destructrice de la culture, l'université donne du recul et réapprend à penser. L'homme de demain, appelé aux responsabilités dans la vie locale, dans l'organisation de son entreprise, dans l'éducation, dans la prospérité de sa région, ne sera un véritable citoyen qu'à condition de se cultiver tout au long de sa vie pour éviter les pièges grossiers de l'argent ou des idéologies.

Dans une société qui dégagera de plus en plus de temps libre, l'accès à une haute culture peut faire renaître une civilisation capable de dompter les impératifs mercantiles. Chez un peuple cultivé, entraîné à goûter le beau et les idées vraies, l'université peut devenir un foyer de culture de premier ordre. Elle permettrait l'avènement d'un citoyen responsable et éduqué digne d'aspirer aux plus hautes responsabilités du ressort des intérêts professionnels et locaux.

DU RÊVE A LA RÉALITÉ

Rêver n'est pas inutile tant qu'on ne quitte pas la France et les Français de 1972 : cela permet d'éviter un point de vue étié et conservateur. Pensons dès maintenant à construire les universités de demain, même si cela trouble nos routines. Plutôt que d'en rester à un faux problème imposé de l'extérieur (rentabilité ou culture désintéressée ?), sachons aller au fond des choses et proposer les conditions d'une renaissance universitaire.

Cela ne peut venir d'une réforme de détail. Restaurer une culture digne de ce nom, aménager la vie universitaire avec le complexe profession-région, intéresser les Français à l'université en en faisant un centre culturel vivant, tout cela exige une rupture et une redéfinition de l'université, comme d'ailleurs de l'école, dans la vie de la cité.

Mais dès aujourd'hui, l'université participe malgré elle à cette révolution : elle produit sans cesse des révolutionnaires « virtuels » en leur donnant un haut niveau de culture. Insérés avec difficulté dans la société, ces étudiants aigris sont prêts à changer quelque chose. Encore faut-il qu'ils connaissent notre projet, condition de la renaissance des universités de demain.

Michel GRANCOURT.

NAF. TELEX

• SENAT. — On vole de plus en plus bas, au palais du Luxembourg. M. Giscard d'Estaing, au lieu de venir défendre son budget devant la partie cacochyme du Parlement, était jeudi dernier en Afrique pour s'occuper de la réorganisation de la coopération monétaire avec nos ex-colonies, sujet insignifiant s'il en est. Les sénateurs ont donc refusé son budget. Na !

• CONSOMMATEURS. — Les deuxièmes rencontres « Université-Entreprises », qui avaient pour thème : « Nouvelles données pour un droit à la consommation », ont montré que le patronat, dans son ensemble, était favorable au maintien du statu-quo, la législation les favorisant plus que le consommateur. Pour remédier à cet état de choses : « renversement de la charge de la preuve, notamment en matière de publicité mensongère, et nécessité de l'action directe. »

vers un retour de la france en asie du sud-est

L'Asie du Sud-Est tout entière se trouve à un tournant capital de son histoire. Il aura fallu l'ébauche de l'accord entre Américains et Nord-Vietnamiens, pour que les différents chefs d'Etat de la région en prennent subitement conscience.

Le voyage de M. Richard Nixon à Pékin avait déjà résonné comme un coup de gong. Les Japonais, les premiers, ont tiré la leçon des événements en renouant avec la Chine. Et chacun comprend désormais qu'une ère nouvelle s'ouvre en Asie, marquée par l'atténuation des conflits idéologiques et la recherche de nouvelles alliances fondées cette fois sur les seules communautés d'intérêts.

C'est dire qu'au cours des prochaines années, les occidentaux assisteront, parfois incrédules, souvent stupéfaits à une incroyable redistribution des cartes dans toute cette partie du monde qui échappe presque totalement à nos critères de raisonnement.

Mais l'équilibre qui s'établira à l'issue de cette période de gestation, sans doute douloureuse et troublée, pourrait être de longue durée. C'est pourquoi l'on voit aujourd'hui s'agiter en tous sens les différents antagonistes des quatre pays de l'ancienne Indochine française. Qui détiendra le pouvoir d'ici à quelques mois, peut en effet espérer le conserver définitivement.

Voilà qui explique la véritable frénésie verbale du prince Sihanouk, lequel refuse tout cessez-le-feu s'étendant à l'ensemble de l'Indochine. Il sait que les Soviétiques sont de plus en plus décidés à pactiser avec le régime du maréchal Lon Nol soutenu par les Américains. Or, privé de l'appui nord-vietnamien, les Khmers rouges de Sihanouk et son F.U.N.K. fantomatique ne sont plus rien. L'ancien souverain du Cambodge n'a, pour sa part, aucun intérêt à voir s'éteindre l'incendie indochinois. Seule la poursuite de la guerre peut le ramener un jour sur le trône.

La situation est bien différente pour le prince Souvanna Phouma qui a fait halte à Paris au début du mois de novembre. Premier ministre du Laos, il a tout à attendre d'un cessez-le-feu généralisé qui permettrait au Pathet-Lao communiste de rentrer dans la légalité, ce qu'il a toujours personnellement souhaité, afin de faire contrepoids à la droite pro-américaine.

UN NOUVEAU NEUTRALISME

Mais, par-delà ces attitudes contradictoires, une idée neuve est en train de faire son chemin dans tous les milieux politiques de l'Asie du Sud-Est, conservateurs ou progressistes : celle d'un neutralisme repensé qui n'aboutirait pas, comme ce fut trop souvent le cas par le passé, à une communisation déguisée.

Entre les quatre Grands, décidés à se partager l'Asie (U.S.A., U.R.S.S., Chine, Japon), les petites nations asiatiques n'ont plus que la ressource de s'unir le plus étroitement possible, si elles entendent résister aux impérialismes économiques et politiques, jaunes ou blancs qui les menacent. C'est en même temps, pour elles, le seul moyen de se dégager progressivement d'alliances militaires périmées à un moment où certains croient pouvoir prédire un nouveau partage du monde, succédant à celui de Yalta.

L'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (A.S.E.A.N.) fondée à Bangkok en 1967, constitue un premier essai pour définir une démarche originale et novatrice, dans un continent habitué depuis deux décennies au traditionnel affrontement Est-Ouest.

La déclaration de Kuala-Lumpur précise ainsi « le droit pour chaque Etat, petit ou grand, de mener son existence nationale sans ingérence étrangère dans ses affaires intérieures ».

Cependant l'A.S.E.A.N. ne regroupe pour l'instant que cinq Etats : La Thaïlande, la Malaisie, Singapour, les Philippines et l'Indonésie, ce qui représente tout de même deux cents millions d'hommes et un ensemble de richesses naturelles non négligeable. La fin du conflit vietnamien rendrait possible l'élargissement de l'A.S.E.A.N. au Cambodge, au Laos et au Vietnam. Il sera en ce sens intéressant d'observer, dans les mois qui viennent, la position adoptée par le Nord-Vietnam communiste à l'égard de ce groupement qui désire se situer hors des blocs. Si Hanoï se décidait à franchir le pas et à faire acte de candidature, l'événement serait assurément de première grandeur. Pour la première fois, un pays communiste d'Asie prendrait ainsi, sur le plan diplomatique, ses distances tant à l'égard de Pékin que de Moscou. L'expérience militaire acquise par les Vietnamiens pourrait également se révéler très profitable à ses partenaires.

On peut être assuré que le général Suharto, président d'Indonésie, n'a pas manqué d'expliquer toutes ces choses au gouvernement français lors de sa récente visite en France. De plus en plus, les pays de l'Asie du Sud-Est voient dans l'Europe et surtout dans la France, la possibilité d'un soutien sérieux à leur cause et à leurs aspirations.

Le prince Souvanna Phouma a fait savoir, lors d'un passage à Bangkok par exemple, qu'il attendait de la France une aide non seulement économique, mais aussi militaire sous la forme de conseillers et d'armements. De même Hanoï répète à qui veut l'entendre, qu'elle compte désormais beaucoup sur la coopération française. L'heure est sans doute venue pour notre pays de tenter un grand retour en Asie du Sud-Est. Il y faudrait une volonté politique à long terme. La possédons-nous ? C'est là toute la question...

Gilles DESORRES.



fontainebleau ou la jouvence française

On a parfois dit, avec légèreté, que l'Ecole de Fontainebleau a étouffé l'art français ou tout au moins fourvoyé l'inspiration indigène dans les artifices et les vanités d'un style d'importation. Rien ne saurait être plus inexact. La France de Louis XII apparaît comme une grande nation à la fois meurtrie et exaltée par la Guerre de Cent Ans. Nos Lettres ont souffert des troubles et de l'occupation étrangère. L'art de notre Moyen Age a depuis longtemps produit ses dernières œuvres quand François I^{er} devient roi de France.

Ce grand Prince ne se contente pas de guerroyer pour guerroyer en Italie : il y découvre le mouvement humaniste et les splendeurs d'un art moderne. Il saura les acclimater en France. Tout le XVI^e siècle témoigne de la luxuriante floraison de nos Lettres renaissantes. L'exposition strictement fabuleuse du Grand Palais (1) prouve de façon surabondante que, du premier roi Valois-Angoulême au premier roi Bourbon, dans le domaine des Arts, la greffe a bien pris. Cela tenait au greffon, à l'arbre français, au jardinier royal.

Le Rosso, premier peintre invité par François I^{er} à Fontainebleau, n'est guère connu à son arrivée en France. Pourtant le choix se révélera des plus heureux. Rosso, en effet, sera d'abord l'élève des Michel-Ange et des Jules Romain, mais il va en outre systématiser la décoration et l'ornementation. Toutes les surfaces, tous les volumes des salles du Palais comporteront des sujets d'agrément. En même temps qu'un plaisir esthétique pur, murailles, plafonds, passages des portes et des fenêtres parés de peintures, de stucs sculptés, offriront leurs symboles naïfs ou savants, secrets ou manifestes.

La plupart des fresques du Rosso sont perdues, mais on peut évoquer ce qu'elles furent grâce aux

tapisseries de la Galerie François-I^{er} conservées à Vienne. Elles restituent les peintures certes, mais aussi les murailles et tous les décors, l'invention et la fougue créatrice qui les animent. Parmi ces six pièces, nous retiendrons volontiers « L'unité de l'Etat » qui représente François I^{er} en César et tenant en main une grenade ouverte qui signifie justement l'unité.

Nous évoquerons aussi une superbe « Danaé », exemplaire de la sensualité de l'Ecole de Fontainebleau. Maurras a fort bien dit : « La pudeur est une parure, la nudité en est une autre. » De cette deuxième parure, l'Ecole de Fontainebleau fera le plus souvent un usage exquis. Les piquantes séries des « Dames à la toilette » et de la « Femme entre les deux âges » illustrent cette exaltation de la beauté féminine commune au Rosso, au Primatice, à Nicolò dell'Abate et à leurs successeurs français. Cette beauté n'est pas mièvre. On pourrait lui appliquer le jugement de Baudelaire sur Ingres : « Son libertinage est sérieux et plein de conviction. » Le même Baudelaire ajoute à propos des nus ingresques ce que l'on pourrait souvent dire du maniérisme bellifontain, « robuste et nourrissant comme l'art antique ».

Il n'est guère possible, en ne disposant que d'un espace très mesuré, d'analyser ou même de nommer tout ce qui mérite l'attention dans cette exposition, exceptionnelle à tous égards. Limitons-nous à dire qu'elle montre, avec harmonie et science, une profusion de chefs-d'œuvre puisés dans ce « Trésor des merveilles » réunies ou suscitées à Fontainebleau par le roi François I^{er}.

PERCEVAL.

(1) Du 17 octobre 1972 au 15 janvier 1973.

NAF. TELEX... NAF. TELEX

• Bien que s'étant toujours opposé officiellement à l'installation d'un hyper-marché au cœur de Rouen, la municipalité centriste s'appête à donner son accord au promoteur qui lui proposera (avant les élections) la réalisation de l'opération de rénovation du quartier Saint-Sever, et ceci au prix d'une grande surface pratiquant le discount, genre Euromarché, avec les conséquences que l'on peut imaginer.

Malgré plus de trois ans d'études coûteuses, aucune enquête sérieuse ne semble avoir été menée par la S.A.R.R. (Société d'Aménagement de la Région de Rouen) pour connaître les possibilités réelles de ce centre que Lecanuet veut évidemment de dimension européenne.

Des commerçants de la ville sont tenus à l'écart, ou volontairement mal informés par la S.A.R.R. qui se réserve en outre la décision, sans avoir à justifier son monopole de fait. Les commerçants viennent de réagir et ont donné leur accord à un contre-projet, plus réaliste et moins technocratique, qui risque de remettre en question l'image de gestionnaire que se donne volon-

tiers la municipalité. Remise des dossiers le 1^{er} décembre.

Lecanuet, déjà sénateur maire de Rouen, est aussi, par un heureux hasard, président de la S.A.R.R.

• ECCLESIO-SEXE. — Six prêtres toulousains ont écrit en commun un « *Nouvel Art d'Aimer* ». Naguère, lorsqu'un curé avait des faiblesses pour sa servante, il savait qu'il transgressait une règle librement adoptée par lui et se soumettait aux admonestations de ses supérieurs. Ses fidèles pouvaient s'adonner aux plaisanteries paillardes pour qualifier une telle attitude. Ils doivent savoir aujourd'hui que lorsque leur curé est en « union libre » avec la cheftaine des guides de la paroisse, il lutte en fait pour « la justice et la liberté dans le monde ». Devant une telle déclaration, l'évêque, qui avait cru bon de sévir, a eu le réflexe pavlovien escompté par ses interlocuteurs. « Justice et Liberté » que ne fera-t-on en votre nom !

médecine :

la grève des chefs de clinique et assistants

Depuis le 1^{er} novembre, les chefs de clinique assistants sont en grève. Le groupe *Santé N.A.F.* soutient les revendications des chefs de clinique :

La situation des chefs de clinique assistants est mauvaise, leur situation matérielle (couverture sociale, traitement), doit être améliorée.

Mais c'est surtout l'avenir de leur carrière qui doit être amélioré par une augmentation large du nombre de postes d'agrégés - médecins des hôpitaux, par la priorité d'accès aux hôpitaux de « deuxième catégorie », enfin par l'aménagement de carrière de chercheurs. Il faut savoir en effet, qu'actuellement, 5 % des chefs de clinique peuvent poursuivre leur carrière hospitalière, biens qu'ils représentent « un personnel médical hautement qualifié ». Ainsi 95 % d'entre eux doivent, à plus de 35 ans, se lancer dans la médecine « libérale » malgré leur spécialisation très souvent extrême durant leur carrière hospitalière.

Mais le groupe Médecine se félicite surtout de la situation révélée par la grève effective des chefs de clinique. Elle montre, au-delà des revendications légitimes d'une minorité, le véritable problème de l'enseignement médical.

Depuis le début de la grève, de nombreux cours magistraux ne sont plus assurés. Il apparaît ainsi clairement que ces cours étaient assurés par les chefs de clinique et non par les professeurs agrégés, comme cela devrait être.

Par ailleurs, les chefs de clinique, comme assistants à l'hôpital, ont une fonction plus attrayante.

Enfin, parce que leur avenir est actuellement sombre, ils songent surtout à intriguer, à « publier » afin d'obtenir une place d'agrégé.

En fait, pour ces trois raisons, les chefs de clinique ne remplissent pas leur rôle fondamental qui est l'enseignement au lit du malade.

C'est en effet cet enseignement qui est le plus enrichissant de l'avis de tous, et qui est malheureusement le plus négligé.

Cette situation montre à l'évidence qu'actuellement un enseignement médical cohérent dépend d'une redistribution des responsabilités de chacun.

le mouvement royaliste



nouveaux points de vente

LE HAVRE

- Strasbourg Presse, 155, boulevard de Strasbourg.

PARIS (8°)

- Drugstore Matignon.
- Drugstore Saint-Lazare.

PARIS (17°)

- Kiosque métro Wagram.
- Kiosque, 42, av. de Wagram.
- Kiosque, 117, av. de Wagram.
- Librairie « Vient de Paraître », 159, avenue de Wagram.
- Librairie « Bayen », 47, rue Bayen.

circuit de distribution

Notre hebdomadaire n'est pas diffusé par les Messageries dans les kiosques. Ceci nous permet de conserver des tarifs de vente très bas, les plus bas de la presse française.

Nous demandons à nos lecteurs occasionnels, soit d'acheter régulièrement leur journal chez les dépositaires qui ont accepté d'afficher la "N.A.F.", soit de s'abonner. Nous donnons chaque semaine des extraits de notre liste de dépositaires.

PARIS (1°)

- Lamblot, 10, rue Croix-des-Petits-Champs.

PARIS (3°)

- Biblio-Press, 2, rue du Parc-Royal.

PARIS (6°)

- Librairie Française, 27, rue de l'Abbé-Grégoire.

PARIS (7°)

- Librairie Gregorie, 26, rue du Bac.

PARIS (10°)

- Librairie Roquain, 10, avenue des Petites-Ecuries.

PARIS (11°)

- Librairie, 15, avenue de la République.

PARIS (15°)

- Kiosque, place du 18-Juin (devant le Miramar).
- Librairie, 10, boulevard Victor.
- Librairie, 2, rue Lecourbe.
- Librairie, 37, rue Lecourbe.
- Librairie, 146, rue de Vaugirard.
- Librairie, 199, rue de Vaugirard.
- Librairie, 114, rue de Sèvres.

PARIS (18°)

- Kiosque, 97, rue Lamarck.
- Librairie Pilet, 26, rue Léon.
- Librairie, 111, rue Caulaincourt.
- Librairie, 71, avenue de Clichy.
- Kiosque, 53, avenue de Clichy.
- Kiosque, 132, bd de Clichy.
- Librairie, 29, rue J.-de-Maistre.

PARIS (19°)

- Librairie, 67, rue Fessart.
- Librairie, 36, av. Simon-Bolivar.
- Librairie, 102, av. Simon-Bolivar.
- Librairie, 149, rue de Belleville.

PARIS (20°)

- Librairie, 109, boulevard Davout.
- Librairie, 4, place de la Porte-de-Bagnolet.

BOURG-LA-REINE

- Librairie, 110, avenue du Général-Leclerc.

CLAMART

- Librairie de la Mairie.

RENNES

- Tabac - Journaux, 3, rue du Vau-Saint-Germain.
- Tabac - Journaux Buchet, 12, rue d'Antrain.

SAINT-OMER

- Maison de la Presse, rue de Calais.

VALENCIENNES

- « Toute la Presse », rue Vieille-Poissonnerie.

réunions

GRENOBLE

Vendredi 8 décembre à 20 h 45, Salle Municipale, 11, rue Millet, conférence pour le 20^e Anniversaire de la mort de Charles Maurras : « Maurras ce vivant », avec Bertrand Renouvin et diverses personnalités locales. La réunion sera suivie d'un débat.

numerus clausus

Le groupe Santé N.A.F. condamne une sélection, dans le premier cycle des études médicales, fondée sur des critères quantitatifs et non sur des critères qualitatifs, quand la France manque de médecins.

Aussi exige-t-elle que tous les étudiants qui ont été éliminés sur de tels critères soient admis dans l'année supérieure.

Prochaine réunion du groupe Santé le 6 décembre 1972.

erratum

C'est par erreur que nous avons « attribué » le prix Nobel la semaine dernière à Jacques Laurent, prix Goncourt 1971. Notre rédacteur, distrait, l'a en somme confondu avec Sartre. Nous prions notre ami de bien vouloir nous excuser de cette assimilation diffamatoire.

POUR ACQUERIR UNE VERITABLE CULTURE POLITIQUE :

INSTITUT DE POLITIQUE NATIONALE

« Pour une contre-révolution culturelle »

VENDREDI 1^{er} DECEMBRE à 20 heures

(Renseignements dans les sections ou dans les locaux de la N.A.F.)

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DU CENTENAIRE DE CHARLES MAURRAS

Le vendredi 8 décembre à 20 h 45, dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville à Tours :

«MAURRAS VIVANT»

diaporama réalisé par Suzanne Rousseau d'après une idée originale de Nicole Maurras, avec la voix de Michel Bouquet, sera présenté à l'occasion du 20^e anniversaire de la mort de Charles Maurras, en la présence de Pierre Juranville.

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité Directeur, poursuivant l'adaptation du mouvement à ses tâches politiques, et son organisation en fonction de ses possibilités, a décidé de convoquer une assemblée des militants représentant les sections de la Région Parisienne, dans la première quinzaine de décembre.

Dans le cadre de ses fonctions, M. Nicolas Kayanakis a été chargé d'élaborer le programme de cette réunion, en relation avec les sections intéressées.

PARIS 15°, ISSY-LES-MOULINEAUX,

CLAMART, VANVES

Réunion le vendredi 1^{er} décembre à 21 h, au Café des Sports, 24, rue Alain-Chartier (métro Convention), avec Joël Broquet, Secrétaire général de la Région Parisienne.

PARIS 8° - 17°

Mardi 12 décembre à 21 h, conférence de Gérard Leclerc : « Le tournant des années 70 ». Salle Pétrissans, 30 bis, avenue Niel, Paris-17°.

REIMS

Mardi 5 décembre à 21 h, conférence de Gérard Leclerc : « Un royaliste fait le point ». Salle du Foyer Civil, 17, boulevard de la Paix.

permanences

PARIS NORD-EST

SECTION 3° - 4° - 11° - 12°

Permanence tous les mercredis 18 h 30 à la Brasserie Alsacienne Luneau, 6, place de la République (angle boulevard Voltaire).

SECTION 9° - 18°

Permanence tous les mardis de 18 h à 19 h 30, au « Carrefour », 99, rue Ordener, Paris (18°). Métro : Jules-Joffrin.

SECTION 10° - 19° - 20°

Permanence tous les mardis de 21 h à 22 h 30, à « La Mandoline », 2, avenue Secrétan, Paris (19°).

PARIS RIVE-GAUCHE

SECTION 5° - 6° - 13°

Permanence tous les mercredis à 17 h, au Café « Le Lutin » (salle en sous-sol), 18, rue Soufflot.

PARIS HORS FÉDÉRATIONS

VAL-D'OISE

Permanence chaque samedi à 15 h, chez M. J.-P. HILLERET, 28, rue de Chatou, Cormeilles-en-Parisis.

BAS-RHIN

STRASBOURG

Permanence tous les mercredis de 17 h à 19 h, à la Cafétéria, place de l'Université.

NORD

LILLE

Permanence tous les samedis de 18 h à 19 h, 37, rue Alexandre-Leleux, 2^e étage.

Cercle d'études tous les lundis.

MARNE

REIMS

Permanence tous les mercredis de 14 h à 18 h, au 19, boulevard Henri-Vasnier.

VENDEE

Prendre contact avec M. F. GUERRY, à la Copechagnière, 85260 L'Herbergement.

COTE-D'OR

DIJON

Tous les jeudis de 20 h 30 à 22 heures, dans une salle réservée de la Brasserie « La Grande Taverne - Terminus », 18, avenue Foch.

réflexions sur l'avortement

Rien n'est plus caractéristique de la tristesse de ce temps que les débats actuels, les déclarations hystériques de Delphine Seyrig et de Marc Oraison, le profond silence de l'Episcopat et les dissertations de nos prix Nobel de médecine autour de l'avortement. Faut-il que notre civilisation soit malade, névrotique, pour qu'on en soit venu là ! Pour que l'opinion soit « pauvre » à ce point, que l'on bafouille partout.

Il est vrai que M. Bruno Frappat, du Monde, a trouvé la solution : « Il faudrait peut-être que des spécialistes de la psychologie des profondeurs s'intéressent à cet aspect de la question et aident à « décoder » le discours sur l'avortement. » Ainsi les positions « extrémistes » seraient relativisées. Voilà une bonne manière de s'en tirer à bon compte ! Je plains les gens satisfaits d'une telle dérobade.

UNE QUESTION DE CONSCIENCE

Quoi qu'on en dise, quoi qu'on veuille, l'avortement est un problème métaphysique. MM. Monod et Jacob peuvent déclarer à tout vent qu'ils s'en moquent. Leurs propos sont ceux de philosophes, de très mauvais philosophes, prisonniers du positivisme le plus rétrograde. Ce n'est pas du tout en fonction de sa science que Monod prend position, mais en raison de sa philosophie du hasard et de la nécessité. Que pourrait nous dire la science ? Elle constate le phénomène, elle ne prend pas position sur l'essence de l'homme, le statut de son être. Bien sûr, le philosophe ne cesse d'interroger le savant, mais pour développer sa réflexion à un niveau qui est extérieur à la connaissance scientifique.

Lorsqu'un Chauchard prend une position diamétralement opposée à celle d'un Monod ce n'est pas en vertu de sa science, mais de son aristotélisme, de la théorie de la matière et de la forme, de l'animation du corps par une âme

rationnelle. La différence c'est qu'il a l'honnêteté de le dire, alors que l'autre brandit bien haut son Nobel pour mieux asséner son opinion de métaphysicien primaire.

Il faut donc le dire bien haut : la question de l'avortement n'est pas un problème médical. La fonction du médecin est de soigner et de guérir. A moins de considérer la grossesse comme une maladie, il n'a, en tant qu'homme de l'art, aucune vocation d'avorteur. Ce n'est pas non plus un problème « scientifique ». A moins de vouloir soumettre l'humanité à une technocratie totalitaire au dernier degré en comparaison de qui l'hitlérisme paraîtrait une bien pâle préfiguration, il n'est pas possible d'en faire un problème de pure technique, une question où l'homme est tout entier impliqué.

L'avortement est un problème moral, qui engage la conscience au suprême degré. Cela ne signifie pas que la décision à prendre est subjective, au sens de Rousseau ou de Kant, qu'elle résulte d'une sorte d'appel irrésistible venu des profondeurs. La conscience est informée par des principes tout à fait objectifs que la raison, ou la religion, lui indiquent clairement, sans ambiguïté.

UNE QUESTION DE SOCIÉTÉ ET DE CIVILISATION

Maurras, traitant dans l'Action Française de l'avortement, déclarait qu'en tant que politique, il n'avait pas mission d'obliger les consciences. Dans la N.A.F., nous ne disons pas autre chose.

Cela ne nous empêchera pas de rappeler que les autorités religieuses et morales ont à faire entendre leurs voix, sans faiblesse et sans lâcheté, même si c'est avec une infinie charité.

Il n'en demeure pas moins un problème politique et social. Le législateur ne peut, en aucun cas, promulguer des lois qui auraient pour effet d'abaisser le niveau moral de la nation et de la faire sombrer dans un néo-malthusianisme. Pourtant, il faut reconnaître que sa tâche n'est pas facile. La société actuelle baigne dans une certaine philosophie accordée à ses ressorts véritables : la consommation, l'obtention d'un bonheur de basse qualité, l'esprit bourgeois jouisseur.

Et puis il faut reconnaître aussi qu'il y a certaines conditions de vie qui expliquent beaucoup de choses. Quand vous habitez un H.L.M. de trois pièces et que vous avez déjà quatre gosses, la venue d'un cinquième vous pose certains problèmes. Une société qui veut des enfants doit créer toutes les conditions favorables à leur accueil.

Il n'en reste pas moins que les perspectives ne sont pas réjouissantes, que la civilisation est sur la mauvaise pente : fondée sur la bassesse des sentiments et des instincts, hostile à la vie, obligeant les pauvres aux solutions qui leur répugnent et voulant déshonorer ces pauvres en les persuadant qu'ils font une œuvre glorieuse.

Oui décidément, comme disait une grande voix, celle de Pie XII, c'est tout un monde qu'il faut refaire de fond en comble et d'inhumain, le refaire humain.

Gérard LECLERC.

la justice et l'argent

La semaine dernière à Paris, le club des abonnés de la N.A.F. du 16^e arrondissement discutait des problèmes de justice, non pas de la justice en soi, mais de celle que M. Pleven nous fait.

En apportant à mes auditeurs, avec Hervé Catta, des précisions sur ce sujet, je leur ai fait perdre, je crois, quelques illusions, mais sans remords. Ne faut-il pas qu'on sache que la Justice en France n'est pas ouverte à tous et que l'Etat ne fait rien pour qu'elle le soit ?

La prétendue justice gratuite est une hypocrisie dérisoire, si l'on sait que, pour la rendre, l'Etat se fait payer indirectement à tous les guichets. Exemple : tout jugement entraîne la perception d'un droit d'enregistrement et ce droit tombe dans les caisses publiques. Exemple encore : les juges sont si peu nombreux pour accomplir leur tâche (4.200, quand il en faudrait au moins 8.000), qu'ils en délèguent en réalité une grande part à des huissiers, à des arbitres, à des experts, qui, bien entendu, sont payés pour ce qu'ils font. C'est la renaissance hypocrite des épices, supprimées en 1771 par le Chancelier Maupeou, malgré les clameurs d'une opposition imbécile.

Autre exemple encore : les greffes civils, depuis leur nationalisation, perçoivent en une seule fois et d'avance, toutes les redevances naguère perçues au fur et à mesure du déroulement du procès. Ainsi ne fait-on pas crédit d'un centime au plaideur, mais davantage le

plaideur devient-il, bien malgré lui, le seul banquier de France à prêter sans intérêt de l'argent à l'Etat.

Enfin, dernier exemple : la récente réforme des professions judiciaires s'est faite au prix du rachat des charges. C'est encore le plaideur qui paie, et d'avance, sous la forme d'une taxe parafiscale qui s'ajoute aux autres droits.

Grâce à ces merveilles d'économie sournoise, le budget de la Justice (Administration pénitentiaire comprise), représente environ 0,70 % du budget de l'Etat, compte non tenu encore de ce que les amendes et l'argent qui « dort » dans les greffes font entrer en outre dans les caisses publiques. Le Président de l'Union des Jeunes Avocats de Paris se demandait il y a quelques semaines, avec raison, si « la notion du profit » pour l'Etat n'est pas en 1972 la finalité de notre justice.

C'est pourquoi toute campagne visant à la suppression pour tous les justiciables de tous les droits, taxes et redevances, doit être répercutée et soutenue. Elle atteint en plein cœur l'Etat démocratique dans un de ses plus flagrants mensonges. Elle le révèle et doit le contrarier dans sa volonté d'assumer toutes les tâches, sauf la sienne ; de devenir ainsi de moins en moins juge, arbitre exerçant sa fonction régaliennne, de plus en plus partie, plaideur directement ou indirectement mêlé au xintérêts et aux querelles ; plaideur privilégié prenant les moyens d'imposer silence à l'homme solitaire à la Cour comme à la ville.

G.-P. W.